

Procès-Verbal

Conseil d'Ecole du mardi 13 juin 2023

Présents :

- Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur), Gall

Mesdames Ragani, Majo, Le Goff, Creusat, Chauvin-Liegard, Hoffmann, Spony

- Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Mesdames Cahn-Bouchou, Nakache, Gomez et Guérin

Excusés :

- Enseignants : Monsieur Tosoni

- Parents d'élèves : Mesdames Nakache, Guérin, Amory, Montoya, Raev, Takarit, Barreau, Abbar Oubenami, Zerhouni

- Mairie : Madame Tordjman (Elue aux Affaires Scolaires)

- IEN : Monsieur Sarie

1- BILAN GENERAL DE L'ANNEE

Nous pouvons légitimement conclure à un bilan positif de cette année scolaire écoulée :

- Sans les affres d'impondérables extérieurs et anxiogènes (Pan Vigipirate renforcé, pandémie), de nombreuses actions ont pu être menées et le seront encore d'ici la fin de l'année scolaire (dans trois semaines).

- Peu d'absences d'enseignants (et d'AESH) furent à déplorer tout au long de l'année. Les conditions de remplacement étaient plus qu'aléatoires (voire inexistantes), ce qui aurait pu grandement impacter les apprentissages dans les classes qui auraient été concernées par des défections.

- Par ailleurs, concernant l'une des prérogatives primordiales à l'échelle académique et nationale, nous pouvons aussi tirer un bilan positif du climat scolaire à l'occasion de l'année écoulée. Nous n'avons déploré aucun débordement majeur.

- L'an prochain, tous les membres de l'équipe enseignante disposant d'une affectation définitive sur l'école restent en poste.

- Toutefois, il nous faut regretter le départ de Monsieur Tosoni, qui occupait ici un poste provisoire. Ce dernier s'est beaucoup investi durant toute cette année, a fait preuve d'un grand sérieux et nous avons eu grand plaisir à travailler avec lui. Ayant partagé le même poste que ce-dernier et en tant que directeur, M. Caro lui est reconnaissant pour tout ce qu'il a apporté à l'école et à ses élèves. Nous le remercions donc sincèrement pour sa notable contribution et lui souhaitons bonne continuation, sous d'autres cieux.

- Par voie de conséquence, seul un demi-poste n'est pas occupé en vue de la rentrée prochaine, et il s'agit de la décharge de direction.

2- EVALUATIONS mi-CP

- La passation des Evaluations Nationales de mi-CP a eu lieu entre le *14 et le 25 mars 2023*. Les résultats ont été communiqués aux parents de chaque élève concerné, avant d'être synthétisés.

- Il est à noter que les résultats sont globalement conformes à ceux de la circonscription et que la courbe révèle les mêmes écueils. Ainsi, les items qui doivent attirer notre attention et donc influencer sur notre pédagogie et notre réflexion d'équipe (ce qui est d'ailleurs l'objet du Projet d'Ecole) concernent principalement :

En français : la compréhension de phrases (lues seul et par l'enseignant) et une rechute de la fluence

En mathématiques : la résolution de problèmes numériques

3- COMPTE OCCE et BUDGET

- La comptabilité n'est pas clôturée car quelques dépenses tardives demeurent à honorer, mais aussi et surtout les recettes et dépenses liées à la Fête de Fin d'année du vendredi 23 juin sont forcément en attente, tout comme les bénéfices liés aux ventes des photos de classe. Toutefois, l'année scolaire devrait se terminer avec un compte de

l'école créditeur à hauteur d'un montant avoisinant les 6000 euros, déduction faite de la sortie de fin d'année (dont le coût, pris en charge entièrement par la coopérative de l'école sera d'environ 4000 euros).

- Un point plus précis sur la teneur des fonds sur le compte OCCE sera fait comme il se doit lors du premier Conseil d'Ecole de l'an prochain, en octobre.

D'ici fin septembre prochain, les comptes seront clôturés et à aviser par au moins un représentant des Parents d'Elèves Elus, moi-même et un enseignant de l'école, avant d'être envoyés pour analyse et validation.

Les crédits de fonctionnement pour l'année 2023 (sur une base de 233 élèves) se détaillent comme suit :

- Fournitures scolaires : 35 euros par élève sur une base de 233 élèves, soit 8155 euros au total

- Crédits de Direction : 233 euros (1 euro par élève)

- Articles de sport : 237,50 euros

- Manuels scolaires : 1000 euros

- Manuels numériques : 250 euros

- Assurances scolaires : 58,25 euros

Comme attendu, les prix des fournitures scolaires et du papier sont (comme l'an dernier) prohibitifs, ce qui complique la logistique de chaque classe et réduit d'autant le champ des possibles.

- Concernant les crédits d'investissement, finalement, le mobilier de la salle de classe Madame Le Goff (salle n°8) ne sera pas renouvelé en vue de l'an prochain. Question de priorité dans d'autres écoles de la ville. Seul un meuble annexe de bureau pour l'enseignante sera fourni et le reste du budget alloué (1200 euros) devrait permettre d'acheter des meubles de rangement de livres pour la classe de Monsieur Gall (salle n°7).

- Nous avons eu l'agréable surprise de nous voir accordé un budget de 1000 euros afin de remplacer la sono de l'école. Nous en sommes reconnaissants et l'équipement a pu être acheté depuis.

- Par ailleurs, depuis le 18 avril, l'école Saint-Exupéry est dotée de deux valises contenant 15 tablettes I-Pad chacune (soit 30 tablettes avec claviers). Ceci va en corrélation avec le Plan Numérique déployé sur le département.

Bien entendu, nous voilà dans une phase nécessaire de test et de prise en mains par les enseignants, avant que nous puissions, l'an prochain, développer le contenu et la fonctionnalité étendue des appareils. Par ailleurs, pour l'heure, la logistique (stockage, chargement) encore en friche rend l'utilisation difficile.

Notons que de ce fait, les anciens postes fixes de la salle informatique seront retirés par le service éponyme en date du mercredi 14 juin.

- A ce titre, conscient des problématiques à résoudre, nous avons rapidement sollicité et interrogé les services municipaux (que nous remercions bien entendu pour cette dotation) pour entamer une réflexion quant à la création d'un espace de stockage dédié pour ces appareils couteux, lourds et encombrants. Il convient de bien le réfléchir afin d'allier sécurité et fonctionnalité. En effet, le lieu de stockage doit absolument contenir une alimentation électrique pour la charge et il serait préférable de disposer de ce local à l'étage (là où il y a davantage de salles de classe). C'est ainsi qu'un petit local dédié sera aménagé prochainement dans un coin de l'ancienne salle informatique (faisant aussi office de BCD).

Nous profitons de l'occasion afin de faire valoir nos remerciements à l'endroit de Messieurs Cohen et Clarke (service informatique municipal), qui une nouvelle fois, témoignent d'un grand sérieux et d'une grande disponibilité afin de répondre à nos fréquentes attentes et demandes.

4- ACTIONS ET PROJETS DE L'ANNEE ECOULEE

De nombreuses actions ont pu être menées durant ce troisième trimestre :

Climat Scolaire [Parcours Citoyen]

Par l'entremise de la municipalité, une prévention sur le thème du Harcèlement scolaire fut programmée et réalisée (à destination des classes de CM1-CM2 et CM2) le mardi 11 avril de 10h à 11h30. Elle fut menée par 3 policières. Nous envisageons de reproduire cette intervention l'an prochain si possible (en fonction des disponibilités des intervenants), très certainement à destination des CE2 ou des CM1.

APER [Parcours Citoyen]

Dans le cadre du « Parcours Citoyen », toujours en partenariat avec la Police Municipale, les classes de CE2 ont effectué la passation du Permis Piéton, tandis que les élèves de CM2, eux, ont été concernés par le Permis Cycliste.

La remise officielle des Permis (en présence de Monsieur le Maire notamment) s'est déroulée en date du mardi 6 juin.

Développement Durable [Parcours Citoyen]

Parallèlement à l'exploitation et l'entretien du potager de l'école, les classes de CE2-CM1 (Madame Creusat) et de CM1-CM2 (Madame Chauvin-Liegard) ont reçu la visite du Sigidurs afin de mener une action sur le recyclage, le tri de déchet et l'éco-compostage, sans oublier de profiter de la sortie sur le site du SIAH afin d'y explorer l'écosystème local.

Liaison Grande Section / CP [Parcours Citoyen]

Afin de renforcer les liens entre le Cycle 1 et le Cycle 2 (thème à développer suite à l'Evaluation d'Ecole effectuée l'an dernier), à l'occasion de plusieurs dates, les élèves affectés à Saint-Exupéry (issus des écoles maternelles Alphonse Daudet et Charles Perrault) sont venus dans l'école (accompagnés de leurs enseignantes et de parents d'élèves volontaires pour encadrer) afin de participer à des « olympiades », sous la forme d'ateliers sportifs. Cet événement fut une réussite et, nous l'espérons, aidera les enfants à faire lien en vue de leur changement d'école à la rentrée prochaine.

Activités Sportives [Parcours Santé]

- Le vendredi 7 avril, les élèves de CM2 de l'école ont participé à l'action sur le thème de la Semaine Olympique et Paralympique.
- Les ateliers sportifs (par demi-journée) du Fun Athlé se sont tenus comme convenu les 23, 25 et 26 mai 2023, au stade municipal.
- La « Semaine du Sport » a pu se tenir entre le 19 et le 26 juin 2023, là aussi au stade municipal. Comme escompté, chaque niveau de classe a pu profiter d'un tournoi sportif (différent pour chacun des niveaux) réunissant les classes des différentes écoles de la ville.
- Les rencontres inter-écoles ont pu également se dérouler (basket, tennis de table,...) au fil de l'année.

Projet bucco-dentaire [Parcours Santé]

Comme ce fut le cas l'an dernier, l'intervention (menée par les services périscolaires municipaux) auprès des CP des classes de Mesdames Hoffmann et Ragani (en dates du 13 et 16 mars) s'est très bien passée, la présentation était complète, la séance ludique et le contenu instructif. Les élèves ont beaucoup apprécié le moment. Le matériel (modélisations) est un atout non-négligeable et le kit fourni à chaque élève permet d'assurer une passerelle avec la famille et le domicile.

Préventions menées par l'infirmière scolaire [Parcours Santé]

- Le lundi 17 avril auprès des CM2 sur le thème de « la puberté ».
- Le lundi 5 juin auprès des CM1 sur le thème du « sommeil ».

Rencontres Musicales [Parcours Culturel]

Le mardi 16 mai au matin, les classes de CPB et de CE2-CM1 se sont produites sur la scène du Théâtre Sylvia Monfort, sous la forme d'une chorale. L'événement fut une réussite et les performances saluées par l'équipe de Circonscription (qui organisait l'événement).

Sortie de Fin d'Année

- La sortie de fin d'année est réservée (et confirmée) au Zoo de Thoiry pour le vendredi 30 juin. Nous sommes attendus à 10h pour les visites guidées en car. Il convient donc de partir de l'école à 8h sans faute et donc rendez-vous sera donné aux élèves à 7h45 à l'école. Le retour à l'école est prévu aux alentours de 18h.
- Le montant estimé : 4000 euros et sera entièrement pris en charge par les coopératives de classe et d'école.
- Pour le déplacement, les cars nécessaires (au nombre de quatre ou cinq, le flou demeure vis-à-vis du prestataire) sont financés par la mairie (comme c'est le cas chaque année). Conformément à notre demande, nous espérons que les cars seront équipés d'un micro pour pouvoir bénéficier de la visite guidée.

5- CLASSE DE DECOUVERTE

Bilan de la Classe de Mer 2023 à Urville-Naqueville (en Normandie) qui concernait la classe de CM2 et la classe de CM1-CM2.

Parole est donnée aux intéressés que sont Madame Chauvin-Liegard et Monsieur Gall :

Points positifs

- Remercier les partenaires : Mairie, E78, Inspection, les parents qui nous font confiance.
- Le séjour s'est très bien passé : emploi du temps respecté, activités prévues très intéressantes, des intervenants qualifiés et se mettant à hauteur des enfants.
- Un très bon accueil au centre : personnel aimable, disponible, arrangeant, locaux adaptés, propres, sécurisés, centre très bien situé (tout près de la plage).
- Les transports étaient propres, sécurisés, à l'heure, des chauffeurs agréables.
- La météo a été très bonne, aucun blessé ni malade.

Points négatifs

- 10 enfants étaient absents du séjour (dont 1 plâtré une semaine avant le départ) pour des motifs parfois nébuleux (volontairement) :
 - Sans motif
 - Anxiété
 - Imprévis familial (4 semaines à l'avance)
 - Motif religieux
- Aucun motif d'absence n'est d'ordre pécuniaire.
- Dans n'importe quelle autre circonscription, pour 10 enfants non partants, quel que soit le motif, l'inspecteur aurait refusé que nous partions. Nous avons donc eu de la chance.
Pour information, ce type de séjour demande une préparation administrative très lourde et une préparation pédagogique conséquente. C'est un projet de longue haleine qui implique les professeurs et les élèves, c'est aussi un projet motivant qui engendrerait une frustration difficile à gérer pour tout le monde s'il venait à être annulé au dernier moment. Ce genre d'annulation nous amènerait à envisager la fin des classes de découverte à St-Exupéry.
- 10 enfants absents, c'est :
 - Un besoin d'un animateur de moins, donc une économie
 - De l'argent qui aurait pu être investi dans une activité supplémentaire (exemple : char à voile). Mais il était trop tard pour modifier l'emploi du temps.
- Dans le cadre de la laïcité, un effort important a été fait pour décaler le séjour d'une journée afin d'éviter un départ le jour de Shabbat, ce qui est une première.
- Comme il a été dit plusieurs fois et en particulier lors de la réunion préparatoire, ce type de séjour est une opportunité importante pour les élèves et leurs familles. C'est une prise d'autonomie faite dans des conditions idéales qui permet l'acquisition d'une plus grande confiance en soi, chose importante pour l'entrée au collège.
- Pour rappel, la majorité des accidents impliquant des enfants a lieu au domicile.
- Il a été proposé aux parents de remplir une fiche de participation au séjour suffisamment tôt tout en laissant un temps de réflexion.
- Nous souhaitons pour l'année prochaine, un respect des engagements pris par les familles. Si la fiche d'inscription est remplie de façon positive, l'engagement pris doit être respecté.
- Nous rappelons que la laïcité est aussi respectée durant le séjour (différenciation des menus, respect du shabbat). Il est à noter qu'un jour férié religieux était inclus dans la semaine, le lundi de Pentecôte, qui aurait pu impacter nos vies personnelles d'enseignant et qui nous a de toute manière privé d'une visite familiale ou d'un temps de repos.
- Après le retour du séjour, les 10 enfants non-partants se sont sentis exclus (à juste titre) des discussions avec leurs camarades et dans la vie de la classe car ils ne peuvent partager aucun souvenir et aucune connaissance.

Pour terminer, nous voudrions remercier chaleureusement les parents et les enfants qui nous ont fait confiance. Les enfants sont revenus ravis du séjour. Les parents ont semblé être contents de voir leurs enfants heureux.

En tant que directeur, M. Caro tient à remercier Madame Chauvin-Liegard et Monsieur Gall de s'être démenés pour permettre la tenue de ce projet, bien plus complexe et exigeant qu'on pourrait le croire de prime abord.

6- TRAVAUX et SECURITE

- Le troisième exercice d'évacuation annuel (sur une modalité dite « inopinée ») a été effectué le lundi 15 mai au matin. Tout s'est bien déroulé et aucun dysfonctionnement matériel n'a été signalé.

- Comme chaque été, des interventions « mineures » seront demandées (via le logiciel Fluxnet) : encombrants à ramasser, mobilier de classe à rehausser ou abaisser, et autres petits travaux rapides.

Il est à noter que les interventions de ce type ont été effectuées avec grande rapidité et célérité cette année, dès lors toutefois que le matériel nécessaire est disponible.

- Au rayon des interventions significatives attendues et souhaitées durant les vacances d'été, citons :

La réfection du toit-terrasse de l'école.

La pose d'un nouveau portail (régulièrement défaillant) donnant accès sur la cour.

Le nettoyage des murs et plafonds impactés par le manque d'étanchéité et les fuites d'eau passées.

La pose des nouvelles portes (à électro-aimant) sous le préau.

La réparation de la sonnerie de l'étage (dont le système est en commande).

La pose de la nouvelle boîte aux lettres (en commande également).

La remise en service de l'élèvevateur.

7- EFFECTIFS ET STRUCTURE PREVISIONNELLE 2023 – 2024

Prenant en compte les 11 radiations enregistrées, le départ au collège des 44 élèves de CM2, les inscriptions des CP (moins nombreuses que prévu, à savoir 44) et l'unique nouvel arrivant enregistré (une élève de CE2), les effectifs (encore incertains en cette période charnière) pour la rentrée prochaine (prévue en date du lundi 4 septembre 2023) sont en baisse et actuellement aux alentours de 226 élèves.

En l'état des effectifs à ce jour, la structure de l'école devrait donc être la suivante à la rentrée prochaine :

CP

CP

CE1

CE1

CE2

CE2 – CM1 (avec davantage de CE2)

CM1

CM1 – CM2 (avec davantage de CM2)

CM2

Précisions en vue de l'an prochain :

Le Règlement Intérieur de l'école pour l'an prochain ne devrait pas être modifié, même si quelques annexes pourraient être ajoutées.